

L'an deux mil seize le quinze janvier, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Routot, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard VINCENT, Maire.

Étaient présents : M. Bernard VINCENT, Maire.

Mme Odile VOSNIER, M. Yann LOLLIER, Mme Caroline PERREU, M. Marie-Jean DOUYERE, Mme Catherine AUZERAIS-MUTA, M. Régis DELAMARE, Mme Florence DE MENECH, M. Gilles GREAUME, Mme Claudine NOUVELLE, M. Henri PREUD'HOMME, Mme Betty SOMON.

Absents excusés : M. Frédéric BARON, Mme Claire VALTIER.

Absent : M. Eric DEZELLUS.

M. Henri PREUD'HOMME a été nommé secrétaire de séance.

L'ordre du jour est le suivant :

- Renouvellement d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi au secrétariat
- Régie de recettes pour l'encaissement de produits de location de la salle des fêtes
- Résultat de la consultation en procédure adaptée du lot n° 6 "métallerie/serrurerie" pour la construction d'une gendarmerie et de 11 logements
- Classe de neige du 20 au 29 janvier 2016 (annule et remplace la délibération n° 2015/43)
- Logement Familial de l'Eure : entretien des espaces verts - année 2016
- SIEGE : procès-verbal du comité syndical du 28 novembre 2015
- Lotissement "Résidence des Canadiens" 2ème tranche : projet opération groupée entre le Logement Familial, le Groupe Bertin et la société Vogue Suite
- Croix Coq : bornage
- Compte rendu de la réunion de travaux du 11/01/2016
- Questions diverses

RENOUVELLEMENT D'UN CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI AU SECRETARIAT

Le contrat d'Accompagnement dans l'Emploi de Mme Florence FERNANDEZ arrivera à terme le 31 janvier 2016, **le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de prolonger ce contrat pour une durée d'un an, à raison de 20 heures hebdomadaires, sous réserve d'accord de la part de Pôle Emploi. Ce contrat prendra donc fin le 31 janvier 2017 au soir. Il autorise M. le Maire à signer toute pièce se rapportant à ce renouvellement.**

REGIE DE RECETTES POUR L'ENCAISSEMENT DE PRODUITS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

M. le Maire informe le conseil municipal que, lors de la création de la régie de recettes pour l'encaissement des produits de location de la salle des fêtes le 30 avril 1965, le conseil municipal n'avait pas envisagé d'indemnisation pour le régisseur.

Après discussion et échange de vues, le conseil municipal, à l'unanimité, décide que le régisseur ne percevra pas d'indemnité de responsabilité.

RESULTAT DE LA CONSULTATION EN PROCEDURE ADAPTEE DE LA MISSION METALLERIE/SERRURERIE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE GENDARMERIE ET DE 11 LOGEMENTS

M. le Maire informe le conseil municipal que l'entreprise SMF Tessier dénonce son marché concernant le lot n° 6 "Métallerie/Serrurerie" suite à une procédure de redressement judiciaire. La commune doit donc mettre en place une nouvelle consultation en procédure adaptée pour cette mission.

Six plis ont été réceptionnés dont un incomplet qui n'a pas été étudié.

La maîtrise d'oeuvre a donc analysé les cinq offres valides et propose au conseil municipal le classement suivant :

1° QUESADA	151 798,00 € HT
2° CSTP	160 599,06 € HT
3° PROUIN	174 772,58 € HT
4° SGM	178 151,00 € HT
5° FAMETO	174 800,00 € HT

Après discussion et échange de vues, le conseil municipal, à l'unanimité choisit l'entreprise QUESADA pour réaliser le lot n° 6 "métallerie/serrurerie" pour un montant de 151 798 € HT et autorise M. le Maire à signer le marché ainsi que tout document se rapportant à ce dossier.

CLASSE DE NEIGE DU 20 AU 29 JANVIER 2016 (annule et remplace la délibération n° 2015/43)

Lors de sa séance du 24 juin 2015 (délibération n° 2015/43), le conseil municipal avait prévu que le montant de la subvention de la commune pour le voyage en classe de neige serait de 120 € par enfant, pour 54 élèves concernés, dont 11 hors commune.

Or, la participation financière obligatoire du porteur de projet, soit la commune, doit être d'un minimum de 20 % du coût du séjour. Pour ce voyage, le montant de la participation communale est de 5 747,60 € pour 54 enfants, selon le dernier budget prévisionnel, montant qui pourrait être revu à la baisse si certains enfants inscrits ne participaient pas.

Après discussion et échange de vues, le conseil municipal, à l'unanimité accepte de participer à hauteur de 5 747,60 € maximum et charge M. le Maire de demander une participation auprès des communes concernées pour les élèves hors commune

LOGEMENT FAMILIAL DE L'EURE : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS - ANNEE 2016

Pour l'année 2016, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de porter à 6 300 € le coût d'entretien annuel des espaces verts du Logement Familial de l'Eure.

Cet entretien comprend :

- Résidence du Lin : espaces verts (nettoyage des talus et tonte du gazon), nettoyage des abords du bassin de rétention des eaux pluviales
- Cèdre Bleu : espaces verts (nettoyage, tonte du gazon et taille des haies)
- Résidence Lenoble (impasse des Coquelicots) : espaces verts (nettoyage, tonte du gazon)

SIEGE : PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 28 NOVEMBRE 2015

M. le Maire porte à la connaissance du conseil municipal le procès-verbal des décisions adoptées par le comité syndical du SIEGE lors de sa réunion du 28 novembre 2015.

LOTISSEMENT "RESIDENCE DES CANADIENS" 2ème TRANCHE : PROJET OPERATION GROUPEE AVEC LE LOGEMENT FAMILIAL, LE GROUPE BERTIN ET LA SOCIETE VOGUE SUITE

Suite à l'exposé d'un projet de construction de 8 pavillons dans le lotissement "Résidence des Canadiens" élaboré par le Logement Familial, le Groupe Bertin et la société Vogue Suite, **après discussion et échange de vues, le conseil municipal, à l'unanimité prend acte de ce projet mais refuse que la commune se porte garant pour tout projet nécessitant sa garantie.**

CROIX COQ : BORNAGE

M. Marie-Jean DOUYERE présente au conseil municipal un devis du bureau de géomètres EUCLYD EUROTOP concernant le bornage entre le CR n° 10, les parcelles ZD 16 et 26 d'une part et les parcelles riveraines d'autre part depuis la voie communale n° 34 jusqu'à la parcelle ZD 22 (25 bornes). Ce devis s'élève à 2 400 € HT.

Après discussion et échange de vues, le conseil municipal demande que d'autres devis soient réalisés.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE TRAVAUX DU 11/01/2016

Mme Caroline PERREU présente au conseil municipal le compte rendu de la commission de travaux concernant les travaux réalisés en 2015 et ceux qui resteront à faire en 2016.

QUESTIONS DIVERSES

M. Marie-Jean DOUYERE informe le conseil municipal que deux réunions "finances" se tiendront :

- le vendredi 12 février 2016 pour les investissements
- le mercredi 24 février 2016 pour le fonctionnement

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h30.

Bernard VINCENT

Odile VOSNIER

Yann LOLLIER

Caroline PERREU

Marie-Jean DOUYERE

Catherine AUZERAIS-MUTA

Régis DELAMARE

Florence DE MENECH

Gilles GREAUME

Claudine NOUVELLE

Henri PREUD'HOMME

Betty SOMON